Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 62 (1924)

Heft: 4

Artikel: Policier

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-218544

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CETTE « POISON » DE MINISTRE

E tiens de la confidence d'un ami la plaisante histoire que voici: «C'était au mois d'août 1914, de si

tragique mémoire.

J'étais jeune et je fus cruel, comme tu vas en juger, de la cruauté des jeunes qui savourent intensément le plaisir de jouer un bon tour à l'un de leurs semblables. Je n'étais installé que depuis peu de temps dans ma paroisse lorsque la guerre éclata. Inutile, n'est-ce pas? de te décrire le spectacle qu'offrirent alors nos campagnes où, pendant de longues semaines, il ne restait plus, pour rentrer moissons et regains, que les femmes et les enfants, les vieillards et les éclopés, le vieux régent et... le ministre. Ils ont pris toute la crême, quoi ! me disait ce vieil original de Collet (qui n'en était pas à une impertinence près) ils n'ont laissé que le petit lait.

Ce qu'ils en ont donné ces vieillards, ces femmes et ces enfants, tu le sais aussi bien que moi; quelle splendide leçon de courage tranquille, d'héroïsme sans phrases, d'esprit de sacrifice total, car plus d'un et d'une a dû payer de sa vie cet immense effort, ce labeur presque surhu-

Allons! je voulais te faire rire et voilà que l'émotion nous gagne tous deux. Ah! c'est qu'on ne peut parler de ce temps-là sans apporter son tribut d'admiration et de reconnaissance à ces heros et à ces victimes du travail fidèle et obstiné de nos campagnes.

Mais revenons à notre histoire.

Le devoir de tous était clairement tracé : tous les bras disponibles, même inexpérimentés, devaient être occupés à rentrer les récoltes. Je fis donc ce que toi-même et beaucoup de nos collègues ont fait spontanément. J'offris mes services à ceux de mes paroissiens qui me paraissaient en avoir le plus besoin. Un jour à celui-là, deux à cet autre, une semaine à cette vaillante femme qui, son mari mobilisé, restait seule avec de petits enfants et un jeune volontaire allemand à la tête d'un domaine de trente poses environ. C'était un samedi. Belle et rude journée de

moisson et de regains. Heureuse journée passée en compagnie de mon ami Gustave chez le cou-

sin duquel je travaillais ce jour-là.

Depuis le moment du goûter, nous devions, Gustave et moi, décharger les chars de froment à mesure qu'ils nous étaient amenés du champ. Vite nous accomplissions notre besogne, après quoi nous allions, en attendant un nouveau char, respirer pendant quelques minutes, hors de la grange poussiéreuse, le bon air pur.

Je me vois encore sur cette place de village, en cette fin de journée et de semaine, habillé de « salopettes » et d'une blouse bleue aux manches retroussées, coiffé d'un vieux chapeau de feutre et sur le visage une barbe de huit jours. J'avais allumé ma pipe et nous causions lorsque nous fûmes accostés par le vieux Jean-Louis qui sortait de chez lui et qui nous dit à brûle-pourpoint:

— Pensez-voir, on dit que le ministre est par ici et qu'il travaille aux champs, croyez-vous

ça vous?

Un rapide et significatif regard à mon ami, qui était parti d'un joyeux éclat de rire, pour lui dire : tais-toi, un coup d'œil sur Jean-Louis pour m'assurer du sérieux de sa question et je lui répondis :

- Ouah! pas plus! qu'est-ce qu'il viendrait faire par là le ministre! Il faut des bras comme ça pour moissonner. Voyez-vous un ministre avec une gerbe au bout de la fourche! Y serait écrasé.
- Y me semblait bien. Quand la Louise m'a raconté ça je lui ai répondu : Tu es assez bête pour croire des choses pareilles? Un ministre, vois-tu, ça n'est bon à manier bien que la plume et la langue.

C'est sûr!

Quand ils ont été à la récette tirer leur traitement, qu'ils ont cueilli leurs poires beurrées et tourné un carreau de jardin, y n'en peuvent

- Pardine!
- Le nôtre, par exemple, on le dit solide des jambes; il fait des courses de montagne et sur la route il allonge parait-il. Il veut essouffler les municipaux qui feront avec lui la collecte des incurales. Parbleu! c'est le métier qui veut ça ; ils ont l'habitude du trot, comme les chevaux de luxe, mais pour s'atteler à un char de foin ou de blé ou bien pour tenir une faulx ou une fourche, rien de fait, mon vieux, bien le bonjour monsieur le ministre... Ils ont bien trop peur de gâter leurs belles mains et de salir leurs habits

- Moi non plus je n'aime pas les ministres qui ne sont que « mossieurs »

Je disais à la Louise : quand j'en aurai vu un là, devant moi, qui sait faire autre chose que des sermons et des collectes, et bien je croirai que le nôtre est par ici aujourd'hui. Ainsi le nôtre, tenez, on dit que...

La conversation fut interrompue par une voix de femme appelant : Jean-Louis, Jean-Louis! C'était la pauvre Louise de Jean-Louis qui, attirée sans doute par les éclats de voix de son homme, était venue à la fenêtre, avait reconnu son pasteur et entendu les gentillesses que son mari lui disait. Avec une colère et un désespoir dans la voix elle répéta plus impérieusement encore :

Jean-Louis; viens-tu? (A suivre.)

V. S.

Devant la Comédie. - Muzodor et Poilopate, qui s'est pâmé hier à la matinée d'« Andromaque » : On voit bien qu'il y a en toi un végétarien.

— Dame, tu es un amateur de «Racine!»

Policier. — Vous voulez entrer dans la police et vous êtes borgne?

- Justement, je ne dors jamais que d'un œil.

LA DURÉE DU TRAVAIL

La loi veut régler l'existence De notre pauvre humanité; C'est une question d'importance, Sortant de la banalité. Vingt-quatre est le nombre des heures, Que nous accorde chaque jour ; Il faut que l'on rie et l'on pleure, Egalement et tour à tour. Deux heures de béatitude, Le soir, en entrant dans son lit, Est une excellente habitude, De vingt-deux heures à minuit. Deux heures d'un excellent somme, Sont nécessaires, tout au moins, Pour reposer le corps de l'homme; Notez cela, avec grand soin. Puis, deux heures, en un doux rêve, Rêve d'espérance ou d'amour, C'est bien peu, car, la nuit est brève ; Un beau rêve est toujours trop court! Deux heures d'exquise somnolence, Jusqu'à six heures du matin, Auront une bonne influence Sur l'humour, soyez-en certain. De six à huit heures, il faut faire Un tour, pour se bien réveiller ; De grand matin, c'est nécessaire ; Prenez garde de l'oublier! De huit à dix heures, la buche, Pour le patron et l'artisan ; Car, il faut du pain dans la huche : Mais, deux heures, c'est suffisant! De dix à midi, l'on s'applique A la lecture des journaux, On discute de politique Et des intérêts généraux. Ensuite, l'on se met à table, Pour deux heures, pareillement; Pour qu'un menu soit délectable, Savourez le très lentement! Puis, deux heures de promenade, Avec la femme et les enfants ; Car, pour n'être jamais malade, Il faut de l'air, abondamment Les sports sont indispensables Pour conserver force, santé;

Deux heures, c'est très raisonnable, Aussi bien l'hiver que l'été. Puis, deux heures de conférence, De théâtre ou de cinéma, Développent l'intelligence, Le goût des arts et caetera! Enfin, les deux dernières heures Qui termineront ce beau jour, Seront, en tous cas, les meilleures, Car, ces heures sont pour l'Amour! Que la vie sera exquise, Lorsque la loi réglera tout! Et je m'étonne que l'on dise Que les bolchévistes sont fous!!

Dictionnaire historique du Parler Neuchâtelois et

Pierre OZAIRE.

Suisse Romand, par W. Pierrehumbert. Avant de donner un apercu du VIIIe fascicule du Parler Neuchâtelois et Suisse Romand, corrigeons un erratum important qui s'est glissé dans le compte rendu du VIIe, il y a quelques mois. Nous avions dit que le Dictionnaire ne mentionnait pas l'expression courante dans le Gros-de-Vaud: lever les danses pour indiquer l'ouverture d'un bal: Jean-Louis a levé les danses avec la Julie à l'assesseur... ; le Conteur a imprimé : lever les dames, ce qui ne veut rien dire. Cette affaire réglée, parlons du fascicule paru dernièrement. Il va de lugeage à mussillon et nous apprend que le terme de mâcle souvent employé pour désigner un taureau n'est qu'une corruption de mâle. On sait qu'avoir les maçons, c'est ressentir les effets d'une ribote, parce que, nous dit M. Pierrehumbert qui s'y connaît (en matière étymologique, s'entend), compare la migraine du noceur qui se manifeste par des battements dans les tempes, au travail fait par les maçons en clouant des lattes à un plafond destiné à être gypsé. Le mot manteau rappelle une ancienne coutume vaudoise: aux enterrements les hommes portaient à leurs chapeaux haut de forme (tubes), un long crèpe dont les deux bouts pendaient sur le dos, cela s'appelait le manti et ce nom rappelle une coutume plus ancienne encore : le port d'un véritable petit manteau d'étoffe noire et légère que l'on mettait par dessus les habits: Cette coutume a sub-sisté à Genève jusqu'à la fin du XIXe siècle. Un mot qui tend à disparaître et que rappelle le Dictionnaire Neuchâtelois, c'est maré, soit tout à fait, « il est resté tout maré seul.» Le langage populaire est riche pour exprimer la malpropreté: saligot, caïon, caïenet, coffe (et coffia: saleté), etc.; l'ouvrage cité donne maunet qui vient du vieux français mal net, « va te laver tu es tout maunet ». Que fâ maunet fâ grasset, dit le proverbe. M. Pierrehumbert nous apprend que le mot metsance, si usité chez nous, n'est qu'une modification de mauvaise chance, méchéance, « un froid de la metsance » est un froid vif, le mot est devenu un superlatif péjoratif. Nous accommodons le verbe mettre à des sauces variées: M. Pierrehumbert cite: mettre du ventre pour grossir : mettre la table pour mettre le couvert, mettre en bas pour renverser, démolir, rendre malade: cet accès de fièvre l'a bien mis en bas; on se met charpentier, avocat, etc., pour prendre le métier de charpentier, d'avocat...; on se met d'une société, d'une église, des francs-maçons, etc.; on met à ban; on se met dedans, on se met au creux... n'oublions pas la jolie expression : au printemps le fayard met la feuille et se mettre de nuit pour voyager tard le soir (non cités dans ce Dictionnaire). Nous employons le mot mise pour vente à l'enchère, vente à l'encan. Mise signifie en français le prix offert par un enchérisseur, une enchère. Nous employons aussi le verbe miser pour décrier ou vilipender quelqu'un, c'est une parodie d'enchères au ra-bais que l'on s'amuse à faire aux dépens de quelqu'un qui n'est pas sympathique, en estimant la valeur de ce quelqu'un à une chose de plus en plus dérisoire : les soldats « misent » leurs officiers lorsque ceux-ci leur sont antipathiques. Nous appellons moussillons (mouchillons) les moustiques, ce qui veut dire «petite mouche». L'exclamation mon té! Eh mon té! Mon té t'i possible au monde! Mon té oui! serait un déguisement, par scrupule, de : mon Dieu, peut être aussi une corruption de bonté (divine). Cette expression n'est paraît-il pas vaudoise pure, mais usitée dans toute la Suisse Romande. Nous pourrions relever encore beaucoup de choses intéressantes dans le Dictionnaire du Parler Neuchâtelois, puissions nous avoir donné le goût à nos lecteurs d'examiner ce bel ouvrage plus à fond et d'y souscrire pendant qu'il en est encore temps. Comme le colonel Ronchonnet voyait dans les sacs de ses soldais une foule d'objets qui n'y étaient pas, nous constatons l'absence des quelques mots suivants, qui à notre humble avis, auraient leur place dans le beau

travail de M. Pierrehumbert.